

LE CROISÉ

BULLETIN D'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

NATIONAL LIBRARY du Conseil Central de la Croix Noire

SEP 13 1977

BIBLIOTHEQUE NATIONALE



Fortin, M. l'abbé A. Ph. 1-10-15 J.

SOMMAIRE

PAGES

- 123—Causerie sociale : Aimer le Pape.—V. G.
- 125—Action Sociale Catholique :
 - Les retraites fermées.—Joseph-Papin Archambat
- 128 A Thetford.—Aubert du Lac.
- 130 Les propagandistes ouvriers.—Aubert du Lac.
- 133 Un exemple à imiter.—Aubert du Lac.
- 133 La prohibition aux Etats-Unis.
- 134 Séance paroissiale à S.-Pamphile.—Aubert du Lac.
- 137 Contre le cinéma démoralisateur.—“L'Action Catholique”.
- 138—Les défunts de la Croix Noire.

ADMINISTRATION

SECRETARIAT DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

LA CIE CHS-A. PAQUET, Ltee

... MARCHANDS DE ...

MACHINERIES

ET

**ENGINS ET BOUILLOIRES A VAPEUR, TURBINES A
L'EAU, ENGINS A GAZ ET A GAZOLINE, MOTEURS
ELECTRIQUES ET DYNAMOS, PETRINS MECA-
NIQUES POUR BOULANGERS**

Agrès de scies de tous genres. Planeurs, embouveteurs et mouleurs.
Machines à moulures perfectionnées. Machines à tenons et à mortaises.
Corroyeurs à bois, Planeurs de surface.

Scies à rubans, à refendre et à découper. Perceurs à bois ou à métal, etc., etc.
Toute la ligne de machineries pour travailler et pour finir le bois.

22, Rue ST-JACQUES, (BASSE-VILLE,) Quebec
1-9-15

Le Croisé

Dieu le veut :

CAUSERIE SOCIALE

AIMER LE PAPE

Les fidèles qui croient à Notre Saint Père le Pape doivent nécessairement l'aimer; car la charité est une manifestation naturelle de la foi; et le Vicaire de Jésus-Christ n'est véritablement aimé que de ceux de ses enfants qui d'abord et avant tout et constamment mettent en lui une absolue confiance; il ne s'agit pas ici, en effet, d'une charité tout extérieure, toute verbale, d'une charité de convenance mondaine, mais bien d'une affection vraie, sincère et profonde, née d'une conviction et regardée comme un devoir sacré, d'une affection qu'il faut considérer comme une grâce du bon Dieu, et dont l'intensité vient tout entière des sacrifices dont elle vit.

Ah! comme l'Église serait puissante, comme elle serait belle aux yeux de Dieu, si tous ses enfants pouvaient un jour s'unir dans une même profession d'amour à son Chef auguste et dans un même abandon à ses directions inspirées! Tel n'est cependant pas le cas; un trop grand nombre de chrétiens oublient ce devoir impérieux et si nécessaire à la prospérité de la Sainte Église.

Il n'est pas surprenant après cela d'apprendre que le Souverain Pontife a des ennemis qui le haïssent; s'il ne trouve pas chez les siens l'amour qu'il devrait trouver, quelle ne sera pas la haine des suppôts de Satan qui ont voué toutes leurs énergies à la destruction de ce qui est saint sur la terre et dans les âmes?

Deux partis sont en présence du Pape, celui de la haine et celui de l'amour; un troisième hélas! trop considérable se tient éloigné et s'appelle le parti des indifférents, le parti de ceux qui n'osant pas haïr, ne savent cependant pas aimer, de ceux qui ne sachant être ni pour ni contre les autres, sont pour eux-mêmes, pour leurs aises, leurs caprices et leurs idées.

La haine du parti hostile, nous la connaissons bien pour l'avoir vue à l'œuvre; elle a l'universalité comme note caractéristique; chez tous les peuples, elle a des agents qui la fomentent, des journaux qui la propagent et des adeptes qui s'y dévouent.

“ C'est, écrit Son Éminence le cardinal Sevin, une haine disciplinée; elle obéit simultanément, sous tous les cieux, au même mot d'ordre, répandant partout les mêmes mensonges, soufflant partout les mêmes projets néfastes, tour à tour calme ou violent, mais toujours implacable.”

Cette *haine disciplinée* a remporté des succès; elle a dépouillé le Vicaire de Jésus-Christ de ses États, elle a éloigné de lui, des puissances qui tenaient à sa haute amitié et lui donnaient leur allégeance spirituelle; elle a soustrait des centaines de journaux, des milliers et des milliers d'écoles à l'influence bienfaisante de ses enseignements; en un mot elle l'a traité comme l'ennemi des nations.

Satan s'est dressé contre la Papauté et à l'armée des justes il a opposé les forces occultes de la franc-maçonnerie répandue à la surface du globe.

C'est elle, la grande ennemie, c'est elle, la haine.

Seules les puissances mystérieuses de l'amour peuvent en triompher. Entourons-en donc notre chef vénéré; ne lui marchandons jamais notre obéissance, ne lui mesurons jamais notre dévouement; n'hésitons jamais devant les sacrifices dont il manifeste le désir. Il est notre Père, et aimant nos âmes comme il les aime, il ne recherche qu'une chose: notre bien à nous et non pas le sien propre.

Au désintéressement, répondons par le désintéressement.

N'est-ce pas l'heure d'aimer le Père commun des fidèles? Quand dut-il faire face à des circonstances plus graves? quand eut-il des problèmes plus difficiles à résoudre, des intérêts plus opposés à concilier, et quand fut-il plus faible et plus désarmé?

Oui, c'est vraiment l'heure d'aimer le Saint Père et de l'aimer d'un amour effectif et pratique; c'est le temps de propager le dévouement au Pape; c'est le temps de prier et de faire prier à ses intentions, c'est le temps de réveiller dans les âmes chrétiennes des sentiments qui sommeillent et qui ont besoin d'être ravivés.

Accoutumons nos gens à s'intéresser à tout ce qui concerne l'action de la Papauté, ses initiatives, ses interventions heureuses, ses lettres encycliques, ses faveurs, ses privilèges et ses directions, à tout ce qui concerne la grande famille catholique dont Sa Sainteté Benoit XV est aujourd'hui le Père.

Il faut de toute nécessité, aujourd'hui plus que jamais, vivre en contact avec Rome, vivre de Rome même toute notre vie catholique, être catholiques avant tout et ne jamais oublier que la source de tout catholicisme jaillit uniquement de la chaire de Pierre.

Voilà un peu pourquoi il faut aimer, aimer passionnément Notre Saint Père le Pape.

V. G.

Action sociale catholique

LES RETRAITES FERMÉES

L'article qui va suivre a paru dans le « Devoir » du samedi, 22 janvier, sous le titre : Les Retraites Fermées à la Villa Saint-Martin, en 1915.

L'auteur a vu de très près tout ce dont il parle, car cette œuvre salutaire des retraites fermées, il en fait son œuvre : il en parle, il en écrit et, à la Villa Saint-Martin, il la dirige avec zèle et compétence.

Sa parole vaut donc plus que toutes celles que nous aurions pu dire.

Et voilà pourquoi nous la donnons, sans rien y changer, à nos lecteurs qu'elle renseignera et édifiera.

Une nouvelle année vient de se clore pour les retraites fermées. Quelques chiffres et quelques observations intéresseront sans doute les amis de l'œuvre, tous ceux qui en ont bénéficié, tous ceux aussi — et qui peut se flatter de n'en pas être ? — qui en bénéficieront un jour.

La Villa Saint-Martin reçut en 1914 huit cent quarante retraitants. Augmentation considérable sur l'année précédente : celle-ci n'en avait compté que trois cent quatre-vingts. La nouvelle installation de l'œuvre explique cette étonnante progression. Elle venait de quitter l'humble Villa la Broquerie pour un édifice plus spacieux ; au lieu de ne fonctionner que l'été elle fonctionnait toute l'année ; de vingt, le nombre des chambres de retraitants était monté à quarante.

Évidemment une telle augmentation ne pouvait se répéter en 1915. Les causes principales n'existaient plus. Nous rêvions cependant d'aller jusqu'à mille. Grâce à Dieu, notre rêve s'est pratiquement réalisé. Nous avons atteint le millier moins deux, exactement 998.

Sait-on bien tout ce que cela signifie : neuf cent quatre-vingt-dix-huit retraitants ? Essayons de le faire voir. Pour plus de clarté, nous procéderons par étapes.

1° 998 hommes laissent durant trois jours leurs occupations, leur foyer, leur vie habituelle. Jusqu'ici rien de bien extraordinaire, quoique cependant, à cette époque surtout, cette absence puisse, dans plusieurs cas, représenter d'assez lourds sacrifices. Tout le monde n'est pas voyageur de commerce, et nous en connaissons, parmi ces neuf cent quatre-vingt-dix-huit, qui n'avaient jamais quitté leur famille. Ils ont dû faire un louable effort. D'autres, et leur cas est plus admirable encore, se sentaient retenus par leur profession, leur métier. Ils ont réussi à se dégager, non sans quelques risques, sans la perte presque certaine de quelque argent. Ils l'ont sacrifié généreusement. Déjà pour un bon nombre, ce seul fait de s'absenter trois jours, apparaît comme un acte méritoire. Poussons plus avant.

2° 998 hommes laissent durant trois jours leur foyer. Pourquoi ? Pour s'enfermer dans la solitude. Voilà, du coup, qui devient extraordinaire. S'absenter par affaire ou par plaisir, passe encore. L'un et l'autre sont naturels. Le commerce l'exige assez souvent, le repos aussi parfois. Mais s'absenter pour aller vivre dans la solitude, c'est-à-dire dans une maison religieuse, dans une atmosphère imprégnée de mysticisme, dans des cellules grandes comme la main, aux murs blancs, sans autre ornement qu'un crucifix et un pieux tableau, dont tout le mobilier se réduit à un lit, une table, une chaise, et un prie-Dieu, au milieu de pensées austères, d'exercices austères, parfois aussi, de figures austères ; non, cela n'est pas normal. Et pour que ces neuf cent quatre-vingt-dix-huit hommes, hommes d'affaires ou de profession, hommes très occupés, hommes sérieux, fassent cela en plein XXe siècle, il faut vraiment que la grâce divine souffle fort dans leurs âmes, et que la Providence ait sur eux des vues spéciales. La solitude, a dit le P. de Ravignan, est la patrie des forts. C'est là que Dieu conduit ceux à qui il veut parler de plus près, à qui il désire communiquer ses dons les plus précieux, qu'il prédestine à des œuvres d'élite. Lui-même l'a répété plus d'une fois dans les Saintes Écritures. Et il l'a prouvé par de nombreux exemples : témoins les premiers apôtres, témoins les ermites du désert, témoins maints hommes et maintes femmes de tous les siècles, sans oublier le nôtre.

Nous voici donc dès maintenant en face d'un événement dont on ne peut nier l'importance : 998 hommes conduits par Dieu dans la solitude. Et ce n'est que la deuxième étape du fait que nous analysons.

3° Voici la troisième. Ces 998 hommes, qui laissent leur foyer et s'enferment dans la solitude, gardent durant ces trois jours le plus rigoureux silence. Seule une récréation d'une heure après les repas du midi et du soir vient l'interrompre. Tout le reste du temps, l'esprit tourné vers Dieu, ils prient, ils réfléchissent, ils méditent, ils ouvrent leur conscience à un prêtre et en reçoivent les avis, bref, ils font ce qu'on pourrait appeler une cure spirituelle, ils soumettent leur âme, comme d'autres soumettent leurs corps, à une série d'exercices rigoureux, à un traitement méthodique, qui la purge, la transforme, l'élève, l'ouvre toute grande aux effusions de la grâce.

Il faut avoir été le témoin attentif de cette opération surnaturelle, il faut en avoir suivi les phases diverses, étapes par étapes, non seulement dans son rayonnement extérieur, mais surtout dans ses développements intimes, au fond d'une âme, avoir vu le travail profond et régénérateur qui s'y fait peu à peu, pour en comprendre toute l'importance, pour se rendre compte des forces nouvelles qu'elle crée, qu'elle va jeter dans la lutte séculaire, au service du bien, frémissantes, priantes, agissantes.

Et ce sont des hommes du monde qui subissent cette cure, qui se plient à ses exigences austères, des hommes — nous l'avons déjà dit — pressés par de multiples affaires, dont les uns occupent les premières places, dans les professions libérales, les autres dans la finance, les autres dans le commerce, les autres dans la politique ou la magistrature, hommes de tout âge et de tout caractère, peu portés ordinairement par nature à la solitude et au silence.

Comprend-on maintenant de quel sens sont chargés ces simples mots : 998 retraitants ? ce qu'ils représentent d'extraordinaire et d'admirable, ce qu'ils laissent entendre de sacrifices librement consentis et de grâces précieuses reçues, ce qu'ils promettent de vitalité chrétienne affluant dans la société, de généreux dévouements aux tâches nobles et d'éclatants triomphes pour la vérité ?

À ces quelques traits rapidement esquissés, nous aurions pu en ajouter d'autres : cette fidélité, par exemple, chez la plupart, dès qu'ils ont goûté une fois la retraite, à y revenir chaque année, cette ardeur pour que leur exemple soit imité, ce désir de mieux faire connaître leur religion afin de la mieux défendre, cette tendance à se grouper dans des associations professionnelles catholiques. Ces fruits, on commence à les remarquer car ils se traduisent de plus en plus en actes : le cours d'apologétique

du lundi soir, le cercle catholique des voyageurs de commerce, l'organisation de telle paroisse, le dévouement inlassable de tels membres de l'A. C. J. C., de la Ligue antialcoolique, du Syndicat des Employés aux œuvres religieuses et sociales. Nous l'avons établi plus longuement ailleurs, et nous nous contentons de le répéter ici : c'est une élite qui se forme, élite de chrétiens convaincus, dévoués, agissants.

A ce renouveau, l'année 1915 aura largement contribué. Puisse l'année 1916 y contribuer plus largement encore ! Nous attendons cette faveur de Dieu d'abord, des amis de notre œuvre ensuite, de ceux qui la comprennent et l'ont déjà aidée : prêtres, anciens retraitants, journalistes. Qu'ils veuillent bien tous recevoir ici, avec l'expression de notre profonde gratitude, l'assurance des espoirs que nous fondons sur leur active collaboration pour l'année 1916.

JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S. J.

P. S. — De ces 998 retraitants, partagés en 46 retraites, 945 étaient de langue française et 53 de langue anglaise. Lachine tient la tête des paroisses avec 4 retraites et 124 retraitants. Les principales professions sont représentées par 69 voyageurs de commerce, 68 cultivateurs, 67 marchands, 57 ouvriers, 37 notaires, 30 médecins, 26 instituteurs, 21 juges et avocats, 20 ingénieurs civils et architectes. En outre, un bon nombre d'hommes d'affaires : financiers, courtiers en immeubles, agents d'assurances, de comptables et d'employés de banque, et 40 prêtres dont un évêque. Faire la statistique des associations est plus difficile. Le même homme appartient parfois à plusieurs, et il en est qui, venus avec un groupe professionnel, ne se sont pas inscrits comme membres de leur association. Nous pouvons dire cependant que l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française eut 4 retraites suivies par 127 de ses membres, et le Tiers Ordre 4 aussi suivies par 70.

J.-P. A., S. J.

A THETFORD

L'automne dernier — nos lecteurs se le rappellent peut-être — l'*Action Sociale Catholique* fondait à Thetford Mines l'*Union Catholique des Ouvriers Mineurs*.

Et cela — on s'en souvient — ne se fit pas tout seul.

Pendant que les organisateurs de l'*Union Catholique* travaillaient à mettre sur pied une association qui, en même temps qu'elle protégerait les intérêts matériels de ses membres, les garantirait contre les suggestions de la haine, les appels aux passions et l'abus d'une force désormais consciente d'elle-même,

d'autres organisateurs cherchaient, par le mensonge, par l'intimidation, par la menace, par les promesses de gros salaires, à embrigader les travailleurs de Thetford dans une société neutre en principe, anticléricale en pratique, révolutionnaire et condamnable dans sa conception de la justice, dans sa manière de réclamer le redressement des griefs ouvriers, comme aussi dans les moyens qu'elle préconise pour obtenir une participation plus large aux bénéfices réalisés par le capital.

Tous les efforts des salariés de la Fédération Américaine du Travail ne purent empêcher l'Union Catholique de s'établir à Thetford ; en face de leur groupement, un autre groupement se fit, celui-là ramassé aux cris de : guerre au patron ! les prêtres, à la sacristie ! celui-ci formé dans la paix, pour la paix et sous la direction de l'Église.

Ces deux associations n'existent que depuis quelques mois, mais il a suffi de ce peu de temps pour faire voir ce qu'elles valent, et ce qu'elles peuvent, l'une et l'autre, pour le bonheur et le bien-être de l'ouvrier.

L'histoire des partisans de l'Internationale à Thetford, ce n'est pas très long à raconter : on les a bernés, ils ont fait beaucoup de bruit, lancé des menaces, manqué une grève et surtout ils ont dit du mal des prêtres et des patrons de mines. C'est tout.

Quant à l'Union Catholique, elle compte maintenant plus de 900 membres ; elle possède une belle grande salle où elle tient ses assemblées ; ses membres sont fiers de lui appartenir ; elle poursuit son œuvre, dans la tranquillité et dans l'accord de tous, sous la conduite de chefs actifs, prudents et courageux.

Et telle est déjà son influence et sa force que les patrons viennent d'accorder, à sa requête, une augmentation appréciable de salaire à tous les ouvriers des mines.

Voici comment *le Canadien* de Thetford annonçait cette bonne nouvelle :

« Plusieurs patrons ont été vus par les membres du Conseil de l'Union Catholique qui leur ont demandé une augmentation de salaire. Ceux-ci se sont présentés, pour traiter de cette importante affaire, comme des gens bien élevés, polis, intelligents et consciencieux ; les patrons les ont parfaitement compris et ils ont promis que dans un avenir rapproché, au plus tard le 1er avril et peut-être avant, tous les hommes auraient une augmentation de salaire de 25 sous par jour.

Qu'est-ce que l'Internationale pense de cela ? »

Nous le demandons à notre tour : qu'est-ce qu'ils pensent de cela, les Internationaux de Thetford ? Ils avaient tant dit aux ouvriers de là-bas que l'Union Catholique ne pourrait rien leur obtenir de la part des patrons ! ils avaient tant ri des pro-

cédés d'entente et de conciliation qui, à leurs yeux, n'ont aucune efficacité ! Ils avaient tant prôné la grève comme moyen infail-
lible d'en arriver à des résultats incroyables que leur surprise n'a
pas dû être petite de voir le succès des unionistes catholiques,
surtout à l'heure même où ils tentaient une grève partielle qui
n'a abouti qu'à un échec lamentable et au renvoi sans pitié de
tous les grévistes.

Nous souhaitons que cette petite leçon porte des fruits et
que nos catholiques, trompés et exploités, se reprennent bientôt
et renvoient à Montréal tous ces fabricants d'erreur et ces semeurs
de haine auxquels ils ont cru, bien à tort.

AUBERT DU LAC.

LES PROPAGANDISTES OUVRIERS.

Le discours prononcé par Sa Grandeur Monseigneur Paul-
Eug. Roy, lors de la séance d'ouverture du *Cercle d'Etude des
Ouvriers de Québec* se terminait par des conseils pleins de sages-
se sur lesquels, non seulement les propagandistes du mouvement
catholique ouvrier, mais aussi — et c'est bien un peu pour cela
que nous les rapportons — tous ceux qui travaillent aux œuvres
d'apostolat se trouveront bien d'avoir réfléchi et médité.

Organiser des hommes, disait Monseigneur l'archev. que
de Séleucie, c'est les livrer à une autorité.

Et cela, vous le comprendrez, est plein de conséquence.

Quand les chefs d'une société sont dans l'erreur ; quand
leurs projets sont méchants, ceux qu'ils gouvernent finissent,
tôt ou tard, par ressembler à ceux qui les dirigent.

Mais quand, au contraire, ceux qui exercent l'autorité
sont des hommes bien pensants et bien orientés, les organisations
dont ils ont la charge sont toujours au poste pour faire le bien
et elles ne sont jamais là, s'il s'agit de faire le mal.

Elles ne sont pas des dangers constants pour la société, pour la
morale et pour la religion ; elles en sont plutôt les soutiens.

Et qui niera l'influence de ceux qui commandent sur ceux
qui obéissent ? qui osera prétendre que, dans les unions ouvrières
surtout, les meneurs ne conduisent pas la foule au gré de leurs
désirs, même les plus capricieux ? La foule ! la masse ! que
ferait-elle sans les idées qu'on lui fournit, sans les sentiments
qu'on lui communique, sans les directions qu'on lui imprime ?

Tout cela, c'est la preuve que tant valent les officiers d'une organisation ouvrière, tant vaut l'organisation elle-même.

Et cela vous montre, à vous qui avez été placés au premier rangs de vos unions, la grande responsabilité qui pèse sur vos épaules.

Et cela vous aidera à mieux comprendre combien il est nécessaire que vous fassiez une ample provision d'idées justes ; et cela vous fera estimer davantage ce cercle d'étude où vous ne trouverez que des sources pures et où vous ne rencontrerez que des maîtres éprouvés.

Avez-vous remarqué ce qu'on exige, dans l'autre camp, de ceux qui s'occupent d'organiser les travailleurs ?

On les laisse se donner, tout d'abord, une longue préparation. On leur demande des connaissances et de l'expérience ; on attend qu'ils aient fait preuve de dévouement et d'habileté ; on les éprouve de toutes manières et pendant longtemps.

Cet apprentissage terminé, on les emploie, mais à la condition qu'ils soient bien pénétrés de tous les faux enseignements et de toutes les haines qu'on les charge d'aller répandre.

Quant à vous, vous avez le cœur prêt pour faire le bien : vos sentiments ne diffèrent pas des nôtres ; mais vos idées ? Sont-elles toutes semblables à celles que l'Église enseigne ? N'est-il pas vrai que, si vos organisations ont eu le courage de s'arracher à l'emprise de l'Internationale et de ses meneurs, elles ont gardé, de ce mauvais compagnonnage, des doctrines perverses que l'on retrouve parfois jusque sur les lèvres de certains de ceux qui les conduisent ?

Quoi qu'il en soit, il ne tiendra pas à vous que cet état de choses dure plus longtemps.

Vous venez ici pour apprendre toute la pensée de l'Église sur les questions qui s'agitent dans le monde du travail où votre place est prépondérante et vous saurez faire, après être venus ici, qu'il en soit tenu compte là où votre voix pourra se faire entendre.

Et puis, n'oubliez pas, — je le dis pour vous encourager et vous stimuler — que nous avons pleine confiance en vous et que nous comptons sur votre concours pour réaliser des fondations et des œuvres qui ne sauraient plus attendre.

Je viens de parler de votre concours : il nous est nécessaire, mais à la condition qu'il soit bien tel qu'il doit être,

Il le sera, si vous avez soin, tout d'abord, d'avoir, entre vous, les mêmes idées fondamentales.

Ce n'est pas une tâche aussi malaisée qu'on pourrait le croire.

Car, il ne s'agit pas d'inventer des principes où asseoir de nouvelles unions ouvrières. Tous ces principes, vous les trouverez dans le trésor où l'Église garde la vérité qui *éclaire tout homme venant en ce monde*. Ils sont aussi vieux qu'elle-même et elle les les a énoncés tant de fois !

Tout de même, vous aurez à discuter ensemble des détails, des procédés et de l'application des doctrines. Faites-le en toute liberté et en toute sincérité ; ayez soin, seulement, que, la discussion une fois close, vous n'ayez tous qu'une pensée, qu'un sentiment, qu'une volonté,

Faites-vous une âme commune, pour ainsi dire ; soyez unis ; soyez comme si vous n'étiez pas plusieurs, mais un seul, et croyez qu'à cette condition vous serez une force avec laquelle il faudra compter.

Enfin, comptez surtout, pour le succès des tâches qui vous attendent, sur le secours de Dieu,

Soyez bien convaincus que c'est Lui qui donne à nos discours de porter la conviction chez ceux qui les entendent ; que c'est Lui qui fait aboutir tous nos efforts et que nulle autre main que la sienne n'a le pouvoir de garder debout nos œuvres branlantes.

Emportez, sur les champs de bataille où l'on vous enverra, plutôt des armes divines que des armes humaines. Comptez davantage sur vos prières, vos sacrifices, vos communions que sur les moyens humains de remporter des victoires. Et n'ayez crainte : vous direz bien alors, mais alors seulement, tout ce qu'il faut dire et vous ferez bien tout ce qu'il faut faire.

Un dernier conseil : que partout où vous irez, vous soyez irréprochables.

Que, nulle part, et que jamais ou ne puisse toucher à un cheveu de votre tête.

Quand on travaille pour Dieu et pour l'Église, on est tenu à de la dignité et à bien des choses dont les autres se dispensent aisément. Il ne faudrait pas que vos paroles ne fussent point semblables à votre vie et le désaccord entre vos actes et vos discours nuirait plus à la cause que vous voulez servir que tous les dires de vos adversaires.

Vous le voyez, c'est une âme d'apôtre que vous devez essayer de vous donner. Cela viendra vite si vous pensez souvent à la belle tâche que nous vous demandons d'accomplir avec nous.

Car, sachez-le bien, à nous deux : nous, les prêtres et vous, les ouvriers, nous changerons, si nous le voulons et si Dieu le veut, ce qui doit être changé chez les travailleurs de chez nous.

Et maintenant que la bénédiction de l'Église descende sur vous, qu'elle vous accompagne partout et qu'elle demeure toujours en vous !

UN EXEMPLE A IMITER

Lors du huitième *Congrès de l'Union Saint-Jean Baptiste d'Amérique*, tenu à Worcester, en septembre 1915, il a été résolu d'insérer dans les Statuts et Règlements de la Société un article par lequel "l'usage des liqueurs enivrantes est strictement défendu dans les réunions des conseils ou dans toute réunion officielle de la Société ou des divers comités d'un conseil," de même que "dans toutes autres réunions, soirées ou fêtes tenues sous ses auspices". — Tout membre de la Société qui, soit avant, soit pendant, soit après de telles réunions, fera usage de liqueurs enivrantes dans les salles du conseil sera passible d'expulsion ou de suspension par le président général.

N'en déplaie à nos modernes idolâtres, qui sacrifient volontiers à ce qu'ils nomment les droits de la liberté individuelle, le bien-être général des individus, des familles et des parents, nous oserons nous réjouir tout haut de ce que l'*Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique* ait eu le courage d'adopter un règlement comme celui-là.

L'alcoolisme est une menace pour les intérêts matériels, moraux et religieux de notre peuple, et c'est bien plus qu'il n'en faut pour justifier une société nationale de lui faire une lutte qui, commencée dans son propre sein, s'étendra ensuite sur tous les terrains où elle veut faire rayonner l'influence française et catholique.

AUBERT DU LAC.

LA PROHIBITION AUX ÉTATS-UNIS

Depuis le premier janvier, les lois de prohibition sont entrées en vigueur dans sept États de l'Ouest américain, fermant leurs portes à plus de 3,000 buvettes, hôtels, distilleries et maisons de gros. Ce sont les États de Iowa, Colorado, Orégon, Washington, Idaho, Arkansas, Caroline du Sud, ce qui porte à 19 le nombre des États prohibitionnistes.

Au Colorado, durant la dernière semaine de décembre, avant la fermeture des buvettes, il s'est dépensé près de \$3,000,000 en liqueurs, tandis que des ventes spéciales ont été établies dans les 502 buvettes de l'État d'Iowa. Les partisans de la prohibition s'attendent à des changements bienfaisants dans ces deux États, avec le nouvelle législation.

Dans l'Orégon, la loi défend la vente de liqueurs, même dans les pharmacies. On ne peut s'y procurer des boissons, sous aucun prétexte, en dépit même des prescriptions du médecin. Cependant, chaque famille peut importer une certaine quantité de liqueurs, tout comme dans l'État de Washington.

Les mesures les plus sévères affectent l'État d'Idaho, où non seulement la vente et la fabrication, mais même la possession des liqueurs sont considérées comme un délit criminel. Il faut une permission spéciale de la cour, pour se procurer des liqueurs pour des fins sacramentelles et scientifiques.

L'autre dimanche l'*Action Sociale Catholique* qui voyage beaucoup de ce temps-ci, se trouvait à Saint-Pamphile, dans le comté de l'Islet, et y donnait une séance fort goûtée par la foule des paroissiens qui y assistaient.

Il est très agréable de se trouver à Saint-Pamphile; mais il faut s'y rendre, hélas ! Passe encore quand, de Québec, on s'en va par le Transcontinental jusqu'à Monk et que, de là, on vous fait parcourir en un rien de temps les quatorze milles de distance qui se trouvent entre ce dernier point et le point final ; mais quand le chemin de fer en question attend à Lévis la fonte des neiges pour reprendre ses allées et venues quotidiennes et que l'on doit, pour se transporter là-haut, premièrement s'embarquer sur l'Intercolonial et, à Saint-Jean Port-Joli, sortir du train confortable et chaud pour, secondement, faire en carriole un voyage de trente milles de longueur, l'enthousiasme se refroidit, si allants soient "John" et "Venny", de vaillantes bêtes, je vous assure, et si bien emmitouffés soient les occupants de la voiture qui ne cesse pas de courir entre les bancs de neige et de cahot en cahot !

Oh ! la route interminable !

Mais, l'air était si pur, les étoiles naissantes avaient un éclat si doux, la lune se montrait si discrète, les petits bois vous avaient des mines si recueillies, le froid l'était si peu et le vent se mouvait si tranquille que cela parut court, les quatre heures pendant lesquels John et Venny s'en allèrent, dans la neige «boulante», le plus rapidement qu'ils purent afin de ne pas laisser geler Monseigneur... ni les autres qui l'accompagnaient !

Et puis, il y a la causerie joyeuse qui empêche de songer qu'il se fait tard, que l'heure du souper, c'était il y a... du temps ; il y a... mais soyons discrets, tout de même ! et enfin on est à Ste-Perpétue, où l'accueil est si chaud que l'on n'a plus froid du tout.

Le lendemain, à l'heure de la grand'messe, l'*Action Sociale Catholique* arrivait à Saint-Pamphile, pas plus fatiguée que si elle fût restée à Québec et prête à faire le travail pour lequel elle s'était mise en route.

La sermon fut donné par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Séleucie, qui parla de l'Église et des devoirs que nous avons envers elle. L'Église, elle est la voie par où le chrétien doit aller au ciel, elle est la vérité à laquelle son intelligence doit s'attacher et elle est aussi la grande pourvoyeuse de notre vie spirituelle.

Dans l'après-midi, eut lieu la séance à laquelle toute la paroisse avait été conviée et à laquelle elle se rendit en foule.

Sa Grandeur Monseigneur Roy la commença, à deux heures, par la récitation de la prière.

Il déclare que cette façon de faire le bien que pratique l'*Action Sociale Catholique*, à savoir d'envoyer des prêtres et des laïques vers les fidèles, pour les éclairer sur les dangers qui les menacent et leur mettre en mains les meilleures armes pour se défendre, en est une des plus efficaces.

Et si surprenant que cela puisse paraître à quelques-uns, il est tout naturel que les laïcs fassent leur part dans la lutte du bien contre le mal, de la vérité contre l'erreur.

Dans cette séance d'action sociale catholique, il sera question de tempérance et de presse catholique.

Et avant de donner la parole aux deux orateurs qui doivent dire ce qu'il faut penser de l'alcool et de l'usage que l'on en fait, Monseigneur Roy expose qu'ils se trompent, les théologiens improvisés qui prétendent qu'on ne pêche pas en vendant à la cachette des liqueurs enivrantes. Ceux qui agissent ainsi, contre le gré des lois, pêchent gravement, se rendent indignes de recevoir les sacrements, s'excommunient eux-mêmes. Sans doute, ils peuvent bien parfois escamoter une absolution et communier, mais alors ils sont des Judas qui vendent Notre-Seigneur pour les trente sous qu'ils retirent de la vente d'une bouteille de whisky.

Puis, M. le notaire J. E. Lavoie, de Sainte-Perpétue traite de l'alcoolisme au point de vue économique.

L'alcoolisme détruisant tous les biens il est tout naturel qu'il s'attaque à nos bourses. Et combien important, cependant, d'économiser les biens que la Providence a mis à notre disposition!

Eh! bien nous gaspillons ensemble, nous de Sainte-Perpétue et vous de Saint-Pamphile, au moins trente mille piastres par année et cela, malgré que nous n'ayons pas ici de licences de liqueurs enivrantes.

On dit parfois, parmi ceux qui ne boivent pas : que les autres s'arrangent ! S'ils boivent et se ruinent, après tout c'est leur affaire !

Qu'ils s'arrangent. Si la Saint-Vincent-de-Paul le disait, ce mot de cruel égoïsme, il y a des milliers de pauvres qui mourraient de froid et de faim, chaque hiver, dans nos grandes villes !

Le discours de M. le notaire Lavoie fut accueilli par de chaleureux applaudissements : peu eue nouvelle que les chiffres et les faits ont leur éloquence, et qu'il suffit, pour les faire parler contre l'alcoolisme de façon intéressante et même empoignante,

de les manier avec un esprit qui voit clair et juste, et avec un cœur où l'esprit d'apostolat s'est taillé une large place.

Après ce solide discours, bien arrangé et bien écrit, riche de preuves convaincantes et de réflexions persuasives, à travers lesquelles passe un souffle de patriotisme ardent, que le débit de l'orateur rend avec perfection, M. l'abbé Max. Fortin, rédacteur à *l'Action Catholique*, entreprit de parler du journal qui se fait un devoir de servir avant tout et même uniquement les intérêts catholiques.

C'est à un journal de cette sorte, déclare-t-il, que les fidèles doivent s'abonner de préférence, et c'est lui qu'ils doivent lire avant tous les autres.

M. le docteur Albert Jobin, du *Comité Central Permanent de l'Action Sociale Catholique*, énumère, pour commencer sa causerie sur l'alcoolisme, les principes que la médecine tient aujourd'hui pour vrais, touchant l'usage des boissons alcooliques.

Puis, il s'en prend aux annonces que font de leur marchandise, dans les journaux, les marchands de liqueurs enivrantes. Il dénonce des "gins" appelés "lait des vieillards," les "whiskys" réputés réconfortants, le cognac qui se présente comme un remède à tous les maux, les bières qui se vantent d'être hygiéniques et fortifiantes.

Pour finir, il met ses auditeurs en garde contre la pratique du "petit coup", et il donne certains conseils aux parents soucieux de transmettre à leurs enfants autre chose que le triste héritage de vices et de misères qui sont, d'ordinaire, le lot des fils d'alcooliques.

M. le docteur Jobin parle toujours bien ; mais on dirait que plus il fait de sacrifices pour la cause de la tempérance, plus il il la défend avec force et chaleur.

Mgr l'archevêque de Séleucie termina la série des discours en faisant voir la part de l'alcool dans les ruines accumulées autour des foyers chrétiens. Si nous avons tant de ménages désunis, tant de familles dont les membres vivent comme en enfer ; si tant de malheurs frappent les pères, les mères et les fils, la cause, il faut la chercher bien souvent, dans la passion de boire où s'allument la plupart des autres passions.

Quand Sa Grandeur eut fini cette revue des désastres causés chez notre peuple par la funeste habitude de boire des liqueurs enivrantes, M. le curé Talbot remercia, au nom de ses paroissiens et en son propre nom, Monseigneur l'archevêque de Séleucie et ceux qui l'accompagnaient de l'œuvre qu'ils venaient d'accomplir pour le plus grand bien des paroissiens de Saint-Pamphile et il exprima l'espoir qu'on les mettrait en pratique. Tout cela fut exprimé, comme bien on suppose, avec l'amabi-

lité et la délicatesse que sait mettre en tout ce qu'il dit et en tout ce qu'il fait l'excellent curé d'une excellente paroisse qui a le grand tort de n'être pas aux portes de Québec.

Après, ce fut le retour, à travers les neiges accumulées sur la voie du Transcont nentsl et l'arrivée tardive au chaud foyer de Québec où l'*Action Sociale Catholique* attend de repartir pour d'autres voyages aventureux, qui ne lui font pas peur. AUBERT DULAC.

CONTRE LE CINÉMA DÉMORALISATEUR

A sa réunion générale régulière du mois, le Comité paroissial de l'Action Sociale Catholique, à Notre-Dame du Chemin, avait l'avantage d'entendre et d'applaudir une causerie fort intéressante et très révélatrice, faite par l'un des membres les plus actifs et dévoués de ce comité, M. Chs-J. Magnan, au sujet de la plaie des cinémas ou vues animées, dont le fléau, à Québec, va sans cesse grandissant.

Justement ému et profondément alarmé par les constatations qu'on lui faisait toucher du doigt, le Comité décida, séance tenante et à l'unanimité, de porter sans retard ses doléances devant les autorités religieuses et civiles de notre cité, et de commencer tout de suite une vigoureuse réaction dans le développement de laquelle il espère obtenir le concours de tous les catholiques des diverses paroisses de Québec, contre un mal croissant, qui menace de pervertir notre jeunesse, de gangrener notre société.

Le vœu qu'on va lire, résumant et condensant les solides conclusions du conférencier, fut donc adopté d'emblée, par l'importante assemblée des citoyens catholiques du Belvédère, le dimanche 2 avril, sous les auspices du Comité paroissial A. S. C. en la paroisse de Notre-Dame du Chemin.

Soumises, comme il convenait, à la réunion plénière du Comité Central permanent de l'Action Sociale Catholique, le 4 avril, les revendications très légitimes du Comité paroissial de Notre-Dame du Chemin ont obtenu la pleine adhésion de ce corps important, et la promesse du plus entier concours pour en assurer le triomphe.

Proposé par M. Amédée Denault, appuyé par M. J.-N. Gastonguay, qu'après l'exposé de faits documentés que vient de faire M. C.-J. Magnan, sur les *vues animées*, cette assemblée, conformément aux conclusions du conférencier, exprime le vœu que dans l'intérêt de la *morale*, de l'*éducation*, de l'*économie*, de

l'hygiène et du patriotisme, le Conseil de ville de Québec, si bien disposé, d'ailleurs, soit instamment prié d'adopter un règlement sévère, concernant une surveillance plus efficace des théâtres de vues animées, qui, malheureusement, affichent presque chaque jour des scènes, entremêlées de vaudeville dévergondé, où le respect de la famille, la fidélité conjugale, la pudeur la plus élémentaire, les saines traditions sont méprisées, où le vol, la brutalité, le meurtre, sont donnés en pâture à des imaginations surexcitées par une tension nerveuse provoquée par le mouvement ininterrompu du cinéma

2. Que dans l'intérêt de la santé publique, les séances consécutives, qui rendent impossible l'aération suffisante des salles de vues animées, soient défendues;

3. Que dans l'intérêt de la bonne éducation et de la santé de la jeunesse, aucun enfant ne soit admis, même avec les parents, dans une salle de vues animées;

4. Que par respect pour les catholiques qui forment la presque totalité de la population de Québec, les théâtres de vues animées soient obligés de fermer leurs portes les jours de fêtes d'obligation comme le dimanche;

5. Que dans l'intérêt de l'épargne populaire, indispensable au bien-être des familles, la ville prenne les mesures nécessaires pour limiter le nombre des théâtres de vues animées;

6. Enfin, que par respect pour la religion, il soit défendu par les autorités municipales à tout individu ou compagnie d'établir un théâtre de vues animées dans les environs d'une église ou chapelle.

L'assemblée exprime aussi le désir que le vœu ci-dessus soit communiqué aux autorités civiles et religieuses, et publié dans la presse.

L'Action Catholique.

LES DÉFUNTS DE LA CROIX NOIRE

On recommande aux prières de tous les associés de la Société diocésaine de Tempérance de la Croix Noire — selon les dispositions de l'article 19 des Règlements :

S.-Louis de Lotbinière.—Antoine Langlois.—Olive Brûlé.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 310f.

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.

Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous. Relié, percaline, \$1.00 l'unité, \$1.25 par la poste.

Statuts et Règlements de la Société de Tempérance de la Croix Noire, diocèse de Québec: 5 sous l'unité; \$3.00 le cent. Édition anglaise, au même prix.

Catalogue de l'Exposition Antialcoolique du Premier Congrès de Tempérance de Québec: tirage à part du catalogue des publications et autres objets relatifs à la lutte antialcoolique dans le monde entier, jusqu'à date. Une forte brochure, grand in-octavo, de 100 pages, très intéressante pour les amis de l'antialcoolisme et tous les bibliophiles. L'unité, 10 sous; à la douzaine, \$1.00; au cent, \$7.00.

Vœux du Congrès.—*Tirage à part* du chapitre essentiel du Compte rendu du Premier Congrès de Tempérance de Québec. Résumé des travaux et revendications du congrès; programme d'action antialcoolique. L'unité, 5 sous; 40 sous la douzaine; au cent, \$3.00.

L'Alcoolisme.—Extrait du troisième volume des *Elementa Philosophiæ Christiana*, de feu l'abbé S.-A. Lortie, professeur de Théologie, à l'Université Laval de Québec. L'unité, 5 sous; la douz. 40 sous; au cent, \$2.00.

Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

Petite croix noire, émaillée, liserée d'argent, insigne officiel de la Société de Tempérance de la Croix Noire. L'unité, 17 sous; à la douzaine, \$2.00; au cent, \$15.00.

Un Grand Politique Catholique: Carl Lueger, bourgmestre de Vienne, par Liber; une noble carrière offerte en exemple à tous ceux qui veulent « vivre leurs convictions de catholiques », dans la vie publique. Tract des « Lectures sociales populaires »—série à cinq sous.—éditions de l'Action Sociale Catholique: 5 sous l'unité, 40 sous la douzaine, \$3.00 le cent.

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC.— Suite

La lutte antialcoolique et les brasseurs : Réponses victorieuses aux prétentions des brasseurs de la province de Québec en faveur de la bière comme breuvage antialcoolique. Tract des « Lectures sociales populaires » — série à dix sous — éditions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité, \$1.00 la douzaine, \$6.50 le cent.

L'influence indue : Analyse-critique d'un cas bien étrange de libéralisme doctrinaire en matière de jurisprudence. Tract des « Lectures sociales populaires » série à quinze sous — éditions de l'Action Sociale Catholique : 15 sous l'unité ; \$1.50 la douzaine ; \$10.00 le cent. Par suite de l'offrande d'un généreux donateur, ce dernier tract est maintenant cédé à 5 sous l'exemplaire ; 50 sous la douzaine. Les frais de poste sont à la charge de l'acheteur ; mais le service des colis postaux diminue considérablement ces frais.

Lettre pastorale de Son Éminence le Cardinal Bégin, à l'occasion du 50^e anniversaire de son sacerdoce : « testament spirituel » d'un père à ses enfants ; directions et conseils des plus précieux. Tirage spécial avec portrait. Éditions de l'Action Sociale Catholique : 5 sous l'unité ; 50 sous la douzaine ; \$4.00 le cent.

L'Action Sociale Catholique : Statuts et règlements. Prix, 5 sous.

L'Église Catholique au Canada, par le T. R. Père ALEXIS, Capucin. Dernière édition de 1914.—10 sous l'unité, \$1.00 la doz., \$10.00 le cent.

La question juive. — Quelques observations sur la question du meurtre rituel ; Tract à 10 sous des Lectures sociales populaires ; \$1.00 la douzaine.

Prières et Cérémonies d'un Jubilé de Mariage : 10 sous l'unité, \$1.00 la douzaine, franco.

Chez nous, par M. Adjudant Rivard : délicieuse série de douze contes canadiens du terroir : 25 sous l'unité (30 sous, franco, par la poste) ; \$2.00 la doz. et \$15 le cent, frais d'envoi à la charge de l'acquéreur.

ABONNEMENTS

L'Action Catholique. Le grand organe canadien-français de défense religieuse. Édition quotidienne : 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

Édition hebdomadaire : 1 an, \$1.00.

La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des Œuvres de l'Action Sociale Catholique : Revue hebdomadaire de doctrine et d'informations religieuses, Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance

Le Croisé. — Bulletin mensuel d'action sociale catholique, et organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

— Toute commande doit être adressée au Secrétariat des œuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec.